

Monsieur le Commissaire Enquêteur,

Je vous informe par la présente de mon avis **FAVORABLE** pour la révision du périmètre syndical de

l'ASA du Canal de Luc-Ornaisons-Boutenac.

Avoir une ASA qui gère et répartie également en mutualisant est une oportunité pour les communes

de Luc, Ornaisons, Boutenac.

La gestion et l'entretien du périmètre syndical par l'ASA du Canal de Luc-Ornaisons-Boutenac est une

necessité sur un tériroire ou l'eau est la première des richesses.

L'eau c'est la Vie.

Cordialement,

Nicolas GRIFFOUL